



# *Communiqué*

---

## **VISITES D'INSPECTION DES DÉTECTEURS DE FUMÉE**

Suite à l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques, une inspection à tous les cinq (5) ans est planifiée afin de réduire les risques d'incendies, prévenir les pertes de vie et les dommages matériels.

Ainsi, une première inspection débutera dans **la semaine du 18 octobre** et ne concernera que les détecteurs de fumée. **Les visites auront lieu du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 30 et la fin de semaine entre 9 h 30 et 16 h 00.**

Les pompiers du service de Sécurité incendie de la ville de Verchères sont dument formés et identifiés pour cette tâche. Ils répondront aussi à toutes vos questions en matière de prévention.

*Merci d'ouvrir vos portes à la prévention et la sécurité !*